



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/19-820-1145 du 24/06/2019

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS D'ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT AU  
TITRE DE L'ANNEE 2019**

Références : décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011, article 12

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Gestionnaire : Mme CORDERO - Tél. : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr -  
Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Après avis de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 12 juin 2019, veuillez trouver en annexe les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des Attaché d'Administration de l'Etat sont les suivants, avec effet au 1er septembre 2019.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, et notamment son article 26,
- VU l'article 12 du décret n°2011-1311 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,
- VU l'avis émis par la commission administrative paritaire académique compétente en sa séance du 12 juin 2019,

**A R R E T E**

**Rectorat**

Division de  
l'encadrement et des  
personnels  
administratifs et  
techniques

Gestion des Attachés  
d'administration de  
l'Etat

Référence  
2019-06/17

Dossier suivi par  
Francine CORDERO

Téléphone  
04 42 91 72 42

Fax  
04 42 91 70 06

Mél.

Francine.cordero

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Article unique : les candidats ci-après sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps d'attaché d'administration de l'Etat avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

Liste principale classée par ordre alphabétique :

1) Mme ALEND A Béatrice	SAENES CE	RECTORAT
2) Mme BALAS Caroline	SAENES CS	UNIVERSITE D'AVIGNON
3) Mme LE GOUADEC Sylvie	SAENES CE	DSDEN 84
4) Mme LEYRAUD Muriel	SAENES CE	Clg PIERRE GIRARDOT STE TULLE
5) M. LERICHE Laurent	SAENES CE	Clg VOLTAIRE SORGUES
6) Mme VARGAS Chantal	SAENES CE	Clg MARC FERRANDI SEPTEMES LES VALLONS

Liste complémentaire classée par ordre de mérite :

1) Mme MANZO Audrey	SAENES CS	LYCEE JEAN PERRIN MARSEILLE
2) Mme BLANCHON Marie-Pierre	SAENES CN	CROUS AIX-MARSEILLE

Aix-en-Provence, le 17 juin 2019

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général de l'académie

**Pascal MISERY**

Diffusion :  
MENESR (DGRH C2-1)  
Dossier